

10 Faits divers & Justice

Cambriolages et vols aggravés...

La cible était les habitations des personnes parties en vacances

A.N.S.

Oyem/Gabon

UN sujet centrafricain, Doui Ndomalebe Yvon, 27 ans, et deux ressortissants burkinabè Ossen Saba, 27 ans, et Zampou Issiaka, alias Isaac, se trouvent actuellement dans le viseur de la justice à Oyem. Ces individus sont suspectés en effet d'avoir commis des vols aggravés au quartier Ngouema, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem, ciblant particulièrement des habitations des personnes parties en vacances.

Le rapport d'enquête révèle que tous ces actes délictuels se sont produits dans la période allant de septembre à octobre 2017.

Selon une source proche du dossier, Ossen Saba, qui exerce comme gardien de nuit, et son compatriote Doui Ndomalebe, maçon, sont en quête de petits boulots. Un matin, alors qu'ils errent dans les rues du quartier Ngouema, ils remarquent que certaines maisons sont calmes et que leurs occupants sont absents.

Ils s'assurent bien qu'ils peuvent opérer en toute quiétude, puis mettent au point un plan consistant à cambrioler les habitations en question. Pour réaliser leur entreprise, ils s'en-



Photo : Alexis Ndong Sima

Les trois malfaiteurs présumés.

tourent d'un troisième larron, Zampou Issiaka, alias Isaac, et d'un quatrième, Aziz.

PASSAGE À L'ACTE. Le groupe attend la nuit pour passer à l'acte. Première cible: le domicile du président du Conseil départemental du Woleu - l'intéressé se trouve en vacances à Libreville au moment des faits -. Plusieurs effets et autres appareils électroménagers sont emportés par les voleurs présumés.

Le lendemain, toujours en pleine nuit, la maison d'une enseignante retraitée, elle aussi absente, est visitée. Là également, des effets de toutes sortes sont dérobés, notamment un congélateur de 200 litres, des ventilateurs, la vaisselle, des matelas, etc. Quelques jours plus tard, c'est la maison d'un officier de la sécurité pénitentiaire - parti à Libreville

pour des soins médicaux - qui fait les frais de ces randonneurs nocturnes. Un lot de biens précieux y est enlevé.

D'autres forfaits seront enregistrés ici et là, selon le même mode opératoire. Et en l'espace de quelques jours, le quatuor parvient à se constituer un vrai trésor, qu'il stocke chez Aziz, le temps de chercher des clients.

Cependant, de retour des vacances, leurs victimes font l'inventaire des dégâts causés chez elles en leur absence. Aussi, de nombreuses plaintes sont-elles déposées auprès des services de l'antenne provinciale de l'EMPIJ.

Entre-temps, une victime, à savoir l'enseignante retraitée, de passage au marché central de Ngouema, reconnaît dans un bar ses chaises et son congélateur de 200 litres. Elle demande à la tenan-



Photo : Alexis Ndong Sima

Une partie des effets retrouvés.

cière du débit de boisson la provenance de ces biens. Cette dernière lui explique qu'elle les a acquis auprès de deux Burkinabè, qui lui ont dit qu'ils venaient de fermer leur restaurant qui ne marchait plus bien et qu'ils s'apprêtaient à rentrer définitivement dans leur pays.

Poursuivant ses explications, la gérante du bistrot donne à son interlocutrice le signalement des suspects et leur lieu de résidence. Ironie du sort, cette description physique correspond bien à celle des deux Burkinabè qui habitent non loin de chez elle.

SOUS MANDAT DE DÉPÔT. La victime se rapproche donc de l'EMPIJ, pour faire part aux enquêteurs de ces renseignements. Après quoi, les limiers font une descente sur le terrain. Par la suite, les Burkinabè

Ossen Saba et Zampou Issiaka ainsi que le Centrafricain Doui Ndomalebe Yvon sont interpellés, puis conduits au poste. Le quatrième de la bande, Aziz, réussit, quant à lui, à s'enfuir.

Pendant l'interrogatoire, les trois suspects auraient reconnu les faits. Et à ce jour, certains effets retrouvés ont été restitués à leurs propriétaires. D'autres font toujours l'objet de recherche.

L'enquête préliminaire bouclée, les trois cambrioleurs présumés ont été présentés devant le parquet d'Oyem. Après avoir été auditionnés par un juge d'instruction, ils ont été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem pour "vol aggravé et association de malfaiteurs".

Aziz, chez qui le butin dérobé était gardé et qui se trouve toujours en cavale, est activement recherché.

... et insolite à Oyem

Le coq qui refusait de finir dans la casserole

RAD

Oyem/Gabon

L'HISTOIRE défraie actuellement la chronique à Oyem, le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, et alimente la plupart des conversations, tant elle est paranormale.

De quoi s'agit-il ? Un coq égorgé le 19 novembre et mis dans un congélateur neuf branché aurait été retrouvé vivant, le lendemain matin, par la maîtresse de maison, qui s'apprêtait à le préparer.

L'histoire commence dans le canton Mbo'a, département du Ntem dont Bitam est le chef-lieu. A.N., qui réside à Oyem pour ses activités professionnelles, apprend qu'en l'absence de ses parents, sa basse-cour se vide de la volaille qu'il élève dans son village Medoumou.

Selon ses soupçons, ses



Photo : Julie Nguimbi

Une bête à la gorge tranchée peut-elle rester vivante plusieurs heures dans un congélateur?

coqs et poules sont tout simplement volés et mangés par des personnes de mauvaise foi. Aussi, décide-t-il d'aller chercher le dernier coq qui a échappé à la rafle, pour en faire un festin.

De retour à Oyem, il égorge le volatile, puis le met dans un sachet qu'il range dans le congélateur. Il est 20 heures.

Le lendemain, le chef de fa-

mille, avant d'aller vaquer à ses activités professionnelles, instruit sa femme de préparer l'oiseau. Vers 9 heures, lorsque l'épouse ouvre le congélateur, quelle n'est pas sa surprise de voir le coq bouger. Prise de panique, elle bat en retraite en criant au secours. Puis, elle alerte son mari qui regagne précipitamment la maison. Le coq sorti du congélateur continue de



Photo : Julie Nguimbi

A Medoumou, il se passe des choses dépassant parfois l'entendement.

battre ses ailes. La scène, vraiment surréaliste, attire les badauds qui, pour beaucoup, n'en reviennent pas.

Il n'en faut pas plus pour que des commentaires aillent dans tous les sens. Au lieu de finir dans l'estomac, le gallinacée est finalement incinéré.

Une bête ayant la gorge tranchée peut-elle restée vivante plusieurs heures

dans un congélateur ? Il appartient désormais aux scientifiques de percer le mystère et d'éclairer l'opinion.

Dans le canton Mbo'a, il se passe des choses dépassant parfois l'entendement. Certains se souviennent encore de ce fait divers mettant en scène un mort qui avait réussi à neutraliser le profanateur de sa tombe.

Faits d'ailleurs

Il démembre son épouse devant ses deux filles

Justin Rey, 35 ans, a été interpellé le 24 octobre dernier caché dans un entrepôt de containers à Lenexa (Etats-Unis), avec ses deux fillettes : un nourrisson de quelques jours à peine et sa grande sœur âgée de 2 ans. L'homme avait avec lui une glacière contenant le corps démembré de son épouse. Placé en garde à vue, il a expliqué que sa femme Jessica Monteiro Rey, 32 ans, était décédée quatre jours plus tôt en accouchant dans la baignoire de leur chambre d'hôtel à Kansas-City. Après son décès, il n'aurait pas su quoi faire. Il serait resté un long moment à pleurer puis aurait fini par entreposer le corps de son épouse sur un lit où il l'a pris en photo avec ses filles. Puis la petite famille est restée deux jours auprès du cadavre de la maman, avant que Justin ne se décide à démembrer le corps de sa femme dans la baignoire et ce devant ses deux enfants. Ils ont ensuite quitté l'hôtel et ont passé la nuit dans un entrepôt de containers, avant d'être découverts le lendemain par les maintenanceurs, qui ont appelé la police. Justin Rey a été placé en détention provisoire.

Il coupe les tétons et les oreilles de la victime puis lui mange son cerveau

Dmitry Luchin, 21 ans, est accusé du meurtre atroce de son amie Olga, 45 ans. La reconstitution du crime a eu lieu il y a quelques jours en Russie. Le 8 mars dernier à Valdaï lors de la Journée de la femme, la victime et son meurtrier ont bu ensemble du vin. Puis la quadragénaire est partie se coucher. Lorsqu'elle s'est endormie, Dmitry s'est saisi d'un oreiller et a étouffé la victime qui s'est débattue de toutes ses forces, mais a fini par perdre connaissance. L'agresseur l'a ensuite frappé à la tête avec une bouteille jusqu'à ce que mort s'ensuive. Puis il s'est armé d'un hachoir et lui a fracassé la boîte crânienne pour lui extraire une partie du cerveau afin de le cuire et de le manger. Le repas a été accompagné d'un verre de sang. Il a également coupé les oreilles et les tétons de sa victime qu'il a violée avec une bouteille. L'estomac a été également ouvert afin que les organes se répandent à l'extérieur.

Rassemblés par JNE